

LICENCE professionnelle

Mention :

Guide conférencier



Parcours : guide conférencier – médiateur des patrimoines

CONTEXTE GENERAL

La licence guide conférencier médiateur des patrimoines forme des futurs professionnels du guidage et de la médiation des patrimoines. Cette formation se déroule en une année (deux semestres) et permet d'obtenir 60 ECTS (European Credit Transfert System) nécessaires à l'obtention du niveau L3. Les enseignements reposent sur des cours magistraux (CM) dédiés aux connaissances fondamentales et sur de nombreux travaux dirigés (TD) essentiels aux apprentissages techniques et pratiques. Les enseignements sont semestrialisés et organisés en unités d'enseignements (UE) compensables et capitalisables.

Afin d'exercer ce métier il est primordial d'avoir envie de travailler au contact d'un public varié (adultes, enfants, groupes) et de posséder une réelle motivation à partager des connaissances dans de nombreux domaines. Le guide conférencier médiateur des patrimoines est amené à effectuer des visites guidées, à concevoir des animations autour d'évènements culturels, à animer des ateliers pédagogiques, ce qui nécessite de bien maîtriser les connaissances scientifiques des patrimoines présentés.

LES ENJEUX

Les métiers de la médiation tissent des liens entre la culture au sens large (incluant sa dimension scientifique) et le public considéré dans toute sa diversité. **En ce sens, guides conférenciers et médiateurs du patrimoine** doivent posséder des compétences fondamentales (histoire, histoire des arts, iconographie, géographie, écologie, climatologie...), et spécifiques (techniques de guidage, maîtrise de l'oralité et de langues étrangères), nécessaires à la diffusion et au partage des savoirs.

L'objectif principal de cette formation consiste donc à former des professionnels cultivés et polyvalents, capables de faire preuve d'une grande souplesse d'adaptation quant à l'analyse et à l'interprétation des sites, des paysages et des œuvres, tout en ayant des qualités opérationnelles. Ces compétences opérationnelles recouvrent la conception de prestations telles que le montage de circuits touristiques et culturels, la négociation de prix, le guidage et l'accompagnement en langues française et étrangères.

L'obtention du diplôme permet à son titulaire de se voir délivrer en préfecture **la carte professionnelle de guide-conférencier**, suivant l'arrêté du 9 novembre 2011. Cette carte est obligatoire pour assurer une visite commentée dans les musées et monuments historiques, ou dans le cadre d'une prestation commercialisée par un opérateur de voyage et de séjour. Les objectifs de la formation sont donc **de former des diplômés guides-conférenciers tout en élargissant leurs domaines de compétences et d'interventions dans la médiation des patrimoines.**

COMPETENCES

Les compétences acquises au terme de cette licence professionnelle sont mentionnées dans l'arrêté du 9 novembre 2011 et se répartissent en six catégories principales :

Compétences	Composantes essentielles (= critères qualité)
Compétence 1 Développer/utiliser des méthodes/techniques de la médiation orale des patrimoines	Critères : 1 en ajustant sa prestation aux conditions du lieu (extérieur, supports techniques...) 2 en préparant sa prestation en fonction du contenu culturel et scientifique 3 en préparant des supports facilitant sa démonstration (communication orale et numérique)
Compétence 2 Exprimer un contenu dans les arts, sciences et patrimoines	Critères : 1 en mobilisant le vocabulaire, les notions et les concepts dans un vaste champ d'intervention 2 en produisant un discours correct sur le plan de la syntaxe et de l'orthographe 3 en identifiant les principaux enjeux d'un sujet/thème 4 en établissant des liens entre plusieurs disciplines (politiques, sciences, arts, géographie...)
Compétence 3 Etablir une démarche d'interprétation appliquée au territoire et à l'objet culturel	Critères : 1 en appréhendant les acteurs et les enjeux d'un territoire 2 en identifiant les richesses patrimoniales d'un espace 3 en prenant en considération l'évolution des pratiques touristiques 4 en interprétant les objets culturels (paysagers, architecturaux, industriels, scientifiques...)
Compétence 4 Exprimer un contenu par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.	Critères : 1 en intégrant des référents culturels propres à la langue 2 en utilisant un vocabulaire spécifique suffisant à la description des objets culturels (histoire de l'art, paysages...) 3 en répondant de manière adaptée aux questions
Compétence 5 Appréhender le secteur professionnel et la gestion de son activité	Critères : 1 en distinguant les nombreux acteurs du tourisme et de la médiation des patrimoines 2 en connaissant les différents statuts du métier de guide conférencier/médiateur 3 en connaissant son environnement socio-économique 4 en connaissant les bases réglementaires du métier de guide/médiateur des patrimoines (conditions d'exercice, responsabilités...).
Compétence 6 Evoluer en situation et en pratique professionnelle (stage)	Critères : 1 en révélant des capacités d'adaptation 2 en étant force de proposition 3 en faisant preuve d'une éthique professionnelle 4 en proposant des visites au contenu scientifique et culturel de qualité et adapté au public 5 en faisant preuve de responsabilités et d'une attitude professionnelle

Informations complémentaires liées à l'obtention des compétences :

- Période en entreprise,
- Réalisation d'un projet tuteuré (conception, organisation et encadrement d'un voyage d'une semaine),
- Enseignement de deux langues (anglais + une seconde langue au choix : italien, allemand ou espagnol)

POURSUITES D'ETUDES

Bien qu'une licence professionnelle permette l'accès direct au marché du travail, les titulaires peuvent aussi poursuivre un cursus de master professionnel.

DEBOUCHES PROFESSIONNELS

Les diplômés travaillent dans des structures touristiques ou culturelles, tant publiques que privées, relevant de :

- l'accueil touristique (offices de tourisme, services d'animation du patrimoine, musées, entreprises ouvertes sur le tourisme de découverte économique,...),
- la conception de produits touristiques (Services Loisirs Accueil, Tours Opérateurs, agences réceptives,...),
- le guidage et l'accompagnement (offices du tourisme, agences réceptives, associations,...),
- la médiation culturelle et patrimoniale (musées, Centres Permanents d'Initiation à l'Environnement, Pays d'Arts et d'Histoire,...).

FICHES ROME DES METIERS CONCERNES

- K1602 - Gestion de patrimoine culturel
- FPECUL04 - Chargé du développement des publics et de l'action culturelle dans un établissement patrimonial
- G1201 - Accompagnement de voyages, d'activités culturelles ou sportives
- G1202 - animateur/animateur d'activités culturelles et techniques

PROGRAMME DETAILLE

S5

UE	matières	Compétence	crédits	Total des heures	Modalités d'évaluation (Evaluation continue/examen terminal/rapport/soutenance)
50 Méthodologie en histoire de l'art	- Méthodologie en histoire de l'art	Compétences 1 Développer/utiliser des méthodes et techniques de la médiation orale des patrimoines	3	18	Contrôle continu
UE 51 Outils numériques (Ressources documentaires et communication)	-Outils numériques	Compétences 1 Développer/utiliser des méthodes et techniques de la médiation orale des patrimoines	3	24	Contrôle continu
UE 52 Arts, sciences et patrimoines	-Histoire de l'Art Antique ou Art Moderne -Histoire des civilisations	Compétence 2 Exprimer un contenu dans les Arts, sciences et patrimoines	3	48	Examen terminal
UE 53 Culture scientifique	- climatologie, biodiversité, écosystèmes -Guidage et risques	Compétence 2 Exprimer un contenu dans les Arts, sciences et patrimoines	3	26	Contrôle continu
UE 54 Patrimoines naturels et paysages	-Patrimoines naturels et paysages	Compétence 3 Etablir une démarche d'interprétation appliquée au territoire et à l'objet culturel	3	24	Contrôle continu
UE 55 Patrimoines littéraires et tiers lieux	-Tiers lieux et photographie -Patrimoine littéraire et iconographie	Compétence 3 Etablir une démarche d'interprétation appliquée au territoire et à l'objet culturel	3	36	Contrôle continu

UE 56 Anglais (LV1)	-anglais de spécialité -visites guidées en anglais	Compétence 4 Exprimer un contenu par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.	3	40	Contrôle continu
UE 57 LV2 Esp, ital, allem.	-LV2 de spécialité -visites guidées en LV2	Compétence 4 Exprimer un contenu par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.	3	34	Contrôle continu
UE 58 Techniques de guidage et mise en situation	-Techniques de guidage et mise en situation	Compétence 5 Appréhender le secteur professionnel et la gestion de son activité	6	24	Contrôle continu
TOTAUX S5			30	274	

S6

UE	matières	Compétence	crédits	Total des heures	Modalités d'évaluation (Evaluation continue/examen terminal/rapport/soutenance)
60 Arts, sciences et patrimoines	-Histoire de l'Art Médiéval ou contemporain -Histoire des représentations paysagères	Compétence 2 Exprimer un contenu dans les Arts, sciences et patrimoines	3	40	Contrôle continu
UE 61 Anglais (LV1)	-anglais de spécialité -visites guidées en anglais	Compétence 4 Exprimer un contenu par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.	3	40	Contrôle continu
UE 62 LV2 Esp, ital, allem.	-LV2 de spécialité -visites guidées en LV2	Compétence 4 Exprimer un contenu par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.	3	34	Contrôle continu

UE 63 Projet tutoré	-Projet tutoré -visites finales	Compétence 5 Appréhender le secteur professionnel et la gestion de son activité	6	18	Contrôle continu
UE 64 Période en entreprise		Compétence 6 Evoluer en situation et en pratique professionnelle	15		Rapport de stage + soutenance
TOTAUX S6			30	132	

Total S5 et S6 : 464 heures

Informations générales

Code RNCP : 29977

Date de début et de fin de formation : du 05/09/2023 au 10/09/2024

Nombre d'heures de formation en centre : 464 heures

Heures réelles à l'Université : 464 h (maquette) + 229 h (projets) = 693 h (99 jours sur calendrier)

Modalités d'enseignement : Cours en présentiel

Lieu de formation : Université Clermont Auvergne – UFR Lettres, Cultures et Sciences Humaines – 29 boulevard Gergovia – 63000 CLERMONT-FERRAND

Accessibilité PMR : Accessibilités aux salles de cours via un ascenseur homologué PMR

Capacité d'accueil : 20 dont 6 alternants maximum.

Effectif visé en apprentissage : entre 1 et 6 apprenti.e.s